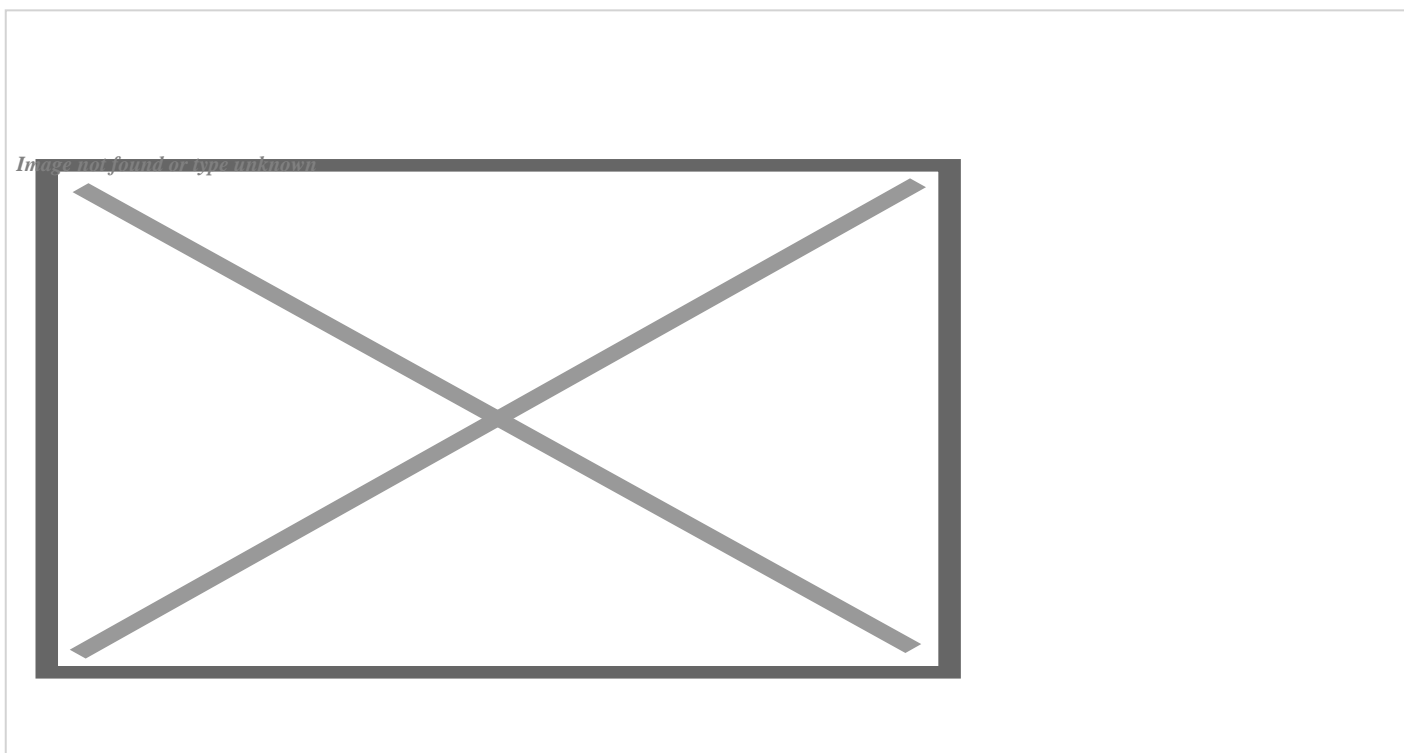


Une paix juste et durable au Moyen-Orient est un impératif incontournable



Déclaration du ministère cubain des Relations extérieures

Le ministère des Relations extérieures de la République de Cuba réitère sa profonde inquiétude devant l'escalade de violence en cours entre Israël et la Palestine, laquelle est la conséquence de décennies de pratiques israéliennes, autrement dit d'occupation illégale et de colonisation, ce qui viole de manière flagrante les droits inaliénables du peuple palestinien sur son propre territoire, ainsi que du mépris continu par Israël des buts et principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, dont de nombreuses résolutions pertinentes de cette organisation.

Le ministère cubain des Relations extérieures refuse, comme il l'a toujours fait, que des civils et des personnes innocentes des parties impliquées dans ce conflit soient prises comme cible, indépendamment de leur ethnie, de leur nationalité ou de leur foi religieuse, et condamne dans les termes les plus énergiques les assassinats de civils, spécialement de femmes, d'enfants et de personnels humanitaires du système des Nations Unies, les bombardements sauvages contre la population de Gaza et la destruction d'édifices d'habitation, d'hôpitaux et d'infrastructures civiles, et la coupure des services d'eau, d'électricité et de combustible, toutes actions qui constituent de graves violations du droit international humanitaire.

Le ministère cubain des Relations extérieures appelle à instaurer d'urgence un cessez-le-feu et à faciliter sur-le-champ l'entrée d'une aide humanitaire à Gaza.

Tout en réclamant la cessation de la rhétorique belliciste, Cuba réaffirme son appui à un règlement vaste, juste et durable du conflit israélo-palestinien, basé sur la création de deux États, afin que le peuple palestinien puisse exercer son droit à l'autodétermination dans un État indépendant et souverain dans les frontières antérieures à 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, ce règlement devant aussi garantir le droit de retour des réfugiés.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies doit s'acquitter de son mandat et faire cesser l'impunité dont jouit Israël, la Puissance occupante, dans la mesure où les Etats-Unis, leur complice historique, entravent l'action de cet organe par l'exercice réitéré du veto, ce qui sape la paix, la sécurité et la stabilité régionales.

Le ministère cubain des Relations extérieures appelle à la recherche négociée d'un règlement rapide qui stoppe cette escalade de violence et ses gravissimes conséquences humanitaires.

(Cubaminrex)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/336465-une-paix-juste-et-durable-au-moyen-orient-est-un-imperatif-incontournable>



Radio Habana Cuba